



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 8 avril 2013

### **Paris-Saclay, site candidat EUROPAN 12**

L'Etablissement public Paris-Saclay, propose aux candidats du concours biennal d'architecture et d'urbanisme EUROPAN 12 un sujet d'étude sur le thème du campus urbain adaptable, en liaison avec l'Université Paris-Sud, la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay et la ville de Bures-sur-Yvette.

Les concurrents sont invités à anticiper les évolutions des pratiques et des usages propres aux campus pour repenser les potentialités d'un site universitaire aujourd'hui en pleine évolution.

Le périmètre d'étude se concentre ainsi sur l'entrée ouest du campus de l'Université Paris-Sud à Bures-sur-Yvette. Ce secteur en mutation a en effet été identifié comme propice, à court terme, à la mise en œuvre d'un projet architectural et urbain innovant. Il profite, en particulier, de la convergence de plusieurs projets déjà engagés : la redynamisation du centre-ville limitrophe de Bures-sur-Yvette,, la rénovation/extension de 2 résidences étudiantes par le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), et la création de la Maison de l'Etudiant, soutenue par la Région Ile-de-France.

Plus globalement, ce site s'inscrit dans la dynamique du projet scientifique, économique et urbain de Paris-Saclay en lien avec le grand campus qui voit notamment s'implanter l'Ecole Centrale Paris, l'ENS Cachan, l'ENSAE, l'Institut Mines-Telecom ou encore le pôle pharma-bio-chimie-santé de l'Université Paris-Sud.

Le 28 mars dernier, une cinquantaine de candidats potentiels ont participé à une visite du site, en présence de Pierre Veltz, Président directeur général de l'Etablissement public Paris-Saclay, Jacques Bittoun, Président de l'Université Paris-Sud et Jean-François Vigier, Maire de Bures-sur-Yvette.

La 12<sup>ème</sup> session du concours EUROPAN, ouvert aux jeunes professionnels européens de moins de 40 ans, a été lancée dans toute l'Europe le 18 mars 2013 et les projets seront remis par les participants avant l'été. Cette session porte sur le thème : « La ville adaptable, insérer les rythmes urbains ». Cinquante et un sites, dont sept en France, sont proposés en Europe. Le concours est ouvert à des équipes constituées de toutes les disciplines concernées par la mutation des territoires (architectes, urbanistes, géographes, paysagistes, sociologues, etc.).

Le dossier de candidature du site Paris-Saclay est disponible en ligne <http://www.europan-europe.eu/en/session/europan-12/site/paris-saclay>.

#### Contact presse :

Agence Manifeste / Lorraine Froment  
[Lorraine.froment@manifeste.fr](mailto:Lorraine.froment@manifeste.fr) – 01 55 34 99 87